

Geneviève PERRIN-GAILLARD
Députée des DEUX-SÈVRES

Niort, le 21 mai 2003

Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

A l'attention de Monsieur le Ministre,
Monsieur Nicolas SARKOZY

Monsieur le Ministre,

C'est avec consternation que j'ai appris, par voie de presse, que la commune d'Echiré entrerait en fin d'année dans la compétence territoriale de la communauté de brigades de Coulonges - Champdeniers.

Cette indignation s'explique d'une part par l'absence de consultation des élus de la commune d'Echiré, et des parlementaires de la circonscription concernée, d'autre part par l'incohérence du découpage territorial au regard des caractéristiques périurbaines de la population d'Echiré.

En effet, dans le cadre du redéploiement des forces de sécurité, vous avez souhaité associer les élus locaux et parlementaires aux travaux préparatoires. Cependant, il apparaît que la chaîne de la concertation se soit rompue très rapidement et que les décisions aient été prises unilatéralement.

J'ai, moi-même, à votre demande, donné mon point de vue pour ce qui concerne l'élargissement de la zone « police » autour de Niort en veillant à un redéploiement cohérent sur le territoire.

Mes propositions n'ont pas été retenues, pas même discutées, pourtant le territoire de vie que nous nous attachons à développer est à mes yeux comme aux yeux des élus des communes concernées d'une grande cohérence.

En effet, il n'existe entre les communes du canton « Niort Nord » que sont Saint Rémy, Saint Maxire, Sciecq, Echiré et Chauray et les communes de Champdeniers et Coulonges aucun lien naturel. Ces communes périurbaines, et ce n'est pas un hasard, ont formé ensemble avec Niort la Communauté d'agglomération, territoire de vie qui se développe. Il est tout à fait incohérent au regard des problèmes de l'évolution de la délinquance rencontrés par leurs populations de ne pas en tenir compte.

Il eut été plus judicieux de travailler sur le redéploiement des forces de sécurité publique sur la totalité du territoire de la Communauté d'Agglomération en identifiant peut-être les zones constituant la proche banlieue niortaise et celles plus éloignées afin de prévoir une

Geneviève PERRIN-GAILLARD
Députée des DEUX-SÈVRES

organisation plus rationnelle de ce redéploiement. Echiré se trouve située plus près de Niort que de Coulonges ou de Champdeniers et ne présente pas de rupture urbaine caractérisée avec la ville de Niort

Aussi, pour ces raisons je demande à ce que cette décision soit revue en toute équité, ayant pour objectif d'offrir à nos concitoyens un niveau de sécurité le plus adapté aux réalités.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Geneviève P-GAILLARD

Copie à : - Monsieur le Préfet des Deux-Sèvres
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Niort-
- Monsieur le Maire d'Echiré
- Monsieur le Maire de Saint Gelais
- Monsieur le Maire de Sciecq
- Monsieur le Maire de Saint Maxire